

CWS/11/6

ORIGINAL : anglais

DATE : 25 septembre 2023

**Comité des normes de l’OMPI (CWS)**

**Onzième session**

**Genève, 4 – 8 décembre 2023**

Questionnaire sur l’ordre de priorité des tâches du Comité des normes de l’OMPI

*Document établi par le Secrétariat*

## Introduction

1. À sa dixième session tenue en 2022, le Comité des normes de l’OMPI (CWS) a examiné l’ordre de priorité des tâches qui constituent son programme de travail. Compte tenu du fait que les offices de propriété intellectuelle peuvent avoir des priorités différentes, le CWS a estimé que le Secrétariat devrait tenir compte de plusieurs éléments lors de l’établissement de l’ordre de priorité des tâches (voir le paragraphe 26 du document CWS/10/22).
2. Lors de cette même session, le Bureau international a posé plusieurs questions au CWS pour qu’il les examine, en rapport avec l’ordre de priorité des tâches et l’établissement du programme de travail (voir le paragraphe 13 du document CWS/10/3). Le CWS a pris note des définitions fournies par le Secrétariat concernant les différents degrés de priorité, à savoir haute, moyenne et faible, pour les tâches (voir le paragraphe 14 du document CWS/10/3).
3. À la suite de ces discussions, également lors de cette session, le CWS a demandé au Secrétariat de travailler avec les responsables de ses équipes d’experts aux fins de l’établissement d’un questionnaire d’enquête pour déterminer l’ordre de priorité des tâches à approuver à la onzième session. Le CWS a fait observer que le Bureau international ajouterait également à l’enquête une estimation des volumes de travail de chaque tâche, en mentionnant si celle‑ci est complexe, moyenne ou simple, afin d’aider les offices de propriété intellectuelle à évaluer les ressources requises (voir les paragraphes 26 à 28 du document CWS/10/22).

## Projet de questionnaire

1. Compte tenu de la demande formulée lors de la dixième session du CWS, le Secrétariat, en concertation avec les responsables des équipes d’experts du CWS, a élaboré une proposition de questionnaire d’enquête sur l’ordre de priorité des tâches, qui est jointe en annexe au présent document. Il convient de noter que ce questionnaire est fondé sur le programme de travail actuel du CWS et que le CWS pourrait décider d’abandonner certaines tâches existantes ou d’en créer de nouvelles pendant la session en cours. Il est donc proposé que le CWS autorise le Secrétariat à adapter le questionnaire en fonction des besoins, afin de supprimer les tâches abandonnées ou d’en ajouter de nouvelles selon que de besoin.
2. Le projet de questionnaire qui figure à l’annexe du présent document est composé de deux parties : une section contenant des informations générales concernant la tâche spécifique et un ensemble de questions communes. La partie contenant les informations générales comprend les éléments ci‑après :
* numéro et description de la tâche;
* estimation du volume de travail pour mener à bien la tâche : élevé, moyen, faible;
* degré d’activité pour la tâche : très active, en activité, en sommeil ou suspendue;
* nom de l’équipe d’experts, le cas échéant, et nombre de membres et observateurs participant à l’équipe d’experts correspondante; et
* actions programmées à réaliser : sont‑elles de nature continue ou spécifiques, avec un délai concret.
1. À la dixième session, le Secrétariat a proposé au départ d’avoir deux séries de questions : la première pour qu’un office puisse exprimer ses propres priorités en ce qui concerne les tâches et la seconde pour qu’il indique les priorités, selon lui, des autres parties concernées (voir le paragraphe 26 du document CWS/10/22). Toutefois, après mûre réflexion, le Secrétariat a établi une seule série de questions portant à la fois sur les priorités internes d’un office de propriété intellectuelle et sur sa perception des priorités des autres membres de la communauté de la propriété intellectuelle. La série de questions pour chaque tâche comprend les questions ci‑après :
2. *Votre office participe‑t‑il ou contribue‑t‑il à cette tâche? (Oui/Non)*
3. *Dans l’affirmative, de façon active ou non?*
4. *Dans la négative, votre office prévoit‑il d’y participer ou d’y contribuer? Dans la négative, pour quelle raison?*
5. *Cette tâche est‑elle pertinente pour l’activité actuelle ou le programme de travail futur de votre office ou le résultat de cette tâche a‑t‑il un impact sur vos activités? (Oui/Non/Ne sait pas)*
6. *Le cas échéant, veuillez également indiquer les activités ou le programme de travail de votre office en rapport avec cette tâche.*
7. *Quel est le degré de complexité de cette tâche selon votre office? (Élevé/Moyen/Faible)*
8. *Quel niveau de ressources (financières, administratives, etc.) votre office estime‑t‑il nécessaire pour mener à bien cette tâche? (Élevé/Moyen/Faible)*
9. *Votre office a‑t‑il alloué (ou prévoit‑il d’allouer) les ressources nécessaires à la réalisation de cette tâche? (Oui/Partiellement/Non)*
10. *Dans la négative, pour quelle raison?*
11. *De quel type d’assistance votre office a‑t‑il besoin pour participer à cette tâche?*
12. *Quelle importance votre office accorde‑t‑il à cette tâche pour l’ensemble de la communauté de la propriété intellectuelle? (Élevée/Moyenne/Faible/Ne sait pas)*
13. Si une équipe d’experts est affectée à une tâche particulière (par exemple, la tâche n° 41 est affectée à l’Équipe d’experts chargée de la norme XML4IP), une question supplémentaire ci‑dessous est fournie en tant que Question n° 2 :

*Votre office participe‑t‑il à l’équipe d’experts correspondante, le cas échéant? (Oui/Non)*

1. *Dans l’affirmative, de façon active ou non?*
2. *Dans la négative, votre office prévoit‑il d’y participer ou d’y contribuer? Pourquoi?*
3. *Le CWS est invité*
4. *à prendre note du contenu du présent document,*
5. *à examiner et approuver le projet de questionnaire qui est présenté aux paragraphes 4 à 7 ci‑dessus et qui figure à l’annexe du présent document,*
6. *à demander au Secrétariat de diffuser une circulaire du CWS invitant les offices de propriété intellectuelle à participer à l’enquête, avec le questionnaire qui figure à l’annexe du présent document; et*
7. *à demander au Secrétariat de présenter les résultats de l’enquête pour examen à sa douzième session.*

[L’annexe suit]